



Pôle Culture

COMMISSION CULTURE

**Compte-rendu de la réunion du jeudi 8 avril 2021
En visio via Teams**

ORDRE DU JOUR

Pôle Culture

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 22 février 2021.

Service Action culturelle

2. Soutien à diverses associations culturelles (arts visuels, éducation à l'image, cinéma et TCRM-BLIDA).

Cellule de gestion

3. Adhésions à diverses associations.

Service Patrimoine culturel

4. Indemnité de logement versée aux conseils de fabrique et aux ministres du culte protestant et israélite.

Bibliothèques-médiathèques

5. Bibliothèque Numérique de Référence 2020-2022

Pôle Culture

6. Tour de table des services et divers.

Étaient présents, sous la présidence de : Monsieur Patrick THIL, Adjoint Délégué à la Culture et aux Cultes :

- Monsieur Timothée BOHR, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Madame Corinne FRIOT, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Madame Gertrude NGO KALDJOP, Adjointe de quartier, membre titulaire
- Monsieur Bernard STAUDT, Conseiller Délégué, membre titulaire

- Monsieur Nicolas TOCHET, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Madame Isabelle VIALLAT, Conseillère Déléguée, membre suppléante
- Monsieur Xavier BOUVET, Conseiller Municipal, membre suppléante

- Monsieur Frédéric CHARTÉ, Directeur Général Adjoint
- Monsieur Vincent DAPPOZZE, Directeur par intérim du Pôle Culture
- Madame Gwenaëlle PROTARD, Cheffe du service Action culturelle
- Madame Barbara SCHNEIDER, Cheffe du service Patrimoine culturel
- Monsieur Thierry DEPREZ, Directeur des Archives municipales
- Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT, Directrice des Bibliothèques-Médiathèques de Metz

Étaient excusés :

- Monsieur Eric FISZON, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Madame Charlotte PICARD, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Madame Anne DAUSSAN-WEIZMAN, Adjointe au Maire, membre suppléante
- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, membre suppléante
- Madame Martine NICOLAS, Adjointe au Maire, membre suppléant
- Monsieur Laurent DAP, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Monsieur Jérémy ROQUES, Conseiller Municipal, membre suppléant

- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
- Madame Elodie KOCKEISEN, Service Action culturelle

Monsieur Patrick THIL ouvre la séance à 18h15 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} point : Pôle Culture - Adoption du compte-rendu de la réunion du 22 février 2021.

Avis favorable de la Commission

2^e point : Service Action culturelle - Soutien à diverses associations culturelles (arts visuels, éducation à l'image, cinéma et TCRM-BLIDA).

Madame Gwenaëlle PROTARD présente ce rapport.

Pour répondre à la question de Monsieur Nicolas TOCHET sur le montant 2020 de la subvention à l'association TCRM-BLIDA, Monsieur Patrick THIL indique que cette délibération propose de verser une subvention d'un montant correspondant à la moitié de la subvention 2020. Le solde pour 2021 fera l'objet d'une délibération spécifique lors d'un prochain Conseil.

Monsieur Patrick THIL précise que la hausse de la subvention à l'association Couleurs Gaies s'explique par la volonté politique de faire de Metz une ville davantage "gay-friendly". Elle est répartie en deux subventions, l'une au titre de l'Action culturelle et l'autre de la lutte contre les discriminations.

Avis favorable de la Commission

Proposition de rapporteur : Monsieur Patrick THIL

3^e point : Cellule de gestion – Adhésions à diverses associations.

Monsieur Vincent DAPPOZZE présente ce rapport. Il s'agit d'une régularisation rendue nécessaire car la base légale actuelle est trop ancienne pour permettre les renouvellements d'adhésion. Ce point permet également de réaffirmer l'engagement de la nouvelle équipe municipale dans la poursuite de l'adhésion de la Ville aux associations identifiées.

Monsieur Patrick THIL indique que ce point concerne surtout les Archives et les Bibliothèques-médiathèques et sera le seul sur ce mandat puisque cela permettra ensuite de passer uniquement par la voie de la décision.

Une seule nouvelle adhésion est proposée dans ce point et concerne le domaine de la mémoire collective.

Ce rapport n'appelle pas de remarque particulière.

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Monsieur Timothée BOHR

4^e Point : Service Patrimoine culturel – Indemnité de logement versée aux conseils de fabrique et aux ministres du culte protestant et israélite.

Madame Barbara SCHNEIDER présente ce rapport qui n'appelle pas de remarque particulière.

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Monsieur Patrick THIL

5^e Point : Bibliothèques-Médiathèques - Bibliothèque Numérique de Référence 2020-2022.

Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT présente ce rapport en lien avec la labellisation du ministère de la culture permettant de mettre en place des services numériques. Après Limédia Mosaïque (dont la Ville de Metz est chef de file) et Limédia Galeries (dont la Ville de Nancy est chef de file), mis en œuvre par la coopération des 4 bibliothèques du Sillon lorrain, il s'agit pour Metz de confirmer à l'Etat sa volonté de s'inscrire dans le projet de Bibliothèque Numérique de Référence et d'inscrire des projets culturels qui vont contribuer à la modernisation des services publics afin de bénéficier de subventions (ex : la requalification de la médiathèque Verlaine, la création d'un lieu de centre-ville).

Monsieur Patrick THIL précise que lors du GIP qui contrôle l'ensemble, il a souhaité que son collègue Bertrand Masson, Adjoint à la culture de la Ville de Nancy, en assure la présidence pour 3 ans afin de marquer leurs collaborations culturelles mutuelles.

Madame Corinne FRIOT demande si le parcours patrimonial numérique évoqué est mis en lien avec Inspire Metz afin d'en faire bénéficier les touristes. Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT précise qu'on en est à la phase d'étude par une équipe scientifique et qu'en effet, plusieurs formes de valorisation pourraient être imaginées (ex : installation de bornes dans la ville, à l'office de tourisme).

Avis favorable de la Commission
Proposition de rapporteur : Monsieur Timothée BOHR

6^e Point : Pôle Culture – Divers.

Monsieur Patrick THIL souhaite faire part de la déception de la Ville quant à la décision négative pour le label Capitale française de la Culture et saluer l'excellent travail fourni par le Pôle Culture sous l'autorité de Monsieur Vincent DAPPOZZE dans un minimum de temps. Ce travail va servir et il remercie les acteurs qui y ont été associés (institutions, équipements culturels de Metz Métropole, associations, compagnies...).

Monsieur Bernard FAIVRE D'ARCIER, le Président du jury a expliqué que Metz était arrivé en seconde place dans le classement du jury. Il a souligné l'excellence du dossier et de l'audition. Néanmoins, la candidature de la Ville n'a pas été retenue. Le choix de Villeurbanne s'est porté sur l'aspect très social du projet. Par ailleurs, la proximité de Metz avec Esch 2022 a fait réfléchir le jury.

Pour réaffirmer les propos de Monsieur Patrick THIL, Monsieur Vincent DAPPOZZE confirme la volonté de capitaliser le travail réalisé avec les partenaires de la Ville qui ont tous répondu présents, de poursuivre et creuser les pistes de collaborations dans les prochains mois (ex : Villes de Trèves, Liège) et de mettre en œuvre des actions concrètes, même sans le financement du label.

Monsieur Patrick THIL précise que la participation de la Ville à Esch 2022 n'est pas remise en cause, à travers les projets de l'Orchestre national de Metz, de la compagnie Deracinemoa (Totem) et d'autres compagnies.

Il précise que c'est la compagnie Deracinemoa qui a été choisie pour reprendre le projet des Frigos Ardents.

Bibliothèques-médiathèques

Le décret a confirmé que les bibliothèques pouvaient rester ouvertes dans les mêmes conditions qu'au mois de décembre. Ce ne sont pas encore les horaires habituels, néanmoins l'amplitude horaire d'ouverture est plus importante. A ce propos, à Verlaine sera à nouveau ouverte les dimanches entre 14h et 18h, à compter du 11 avril. Jusqu'au 3 mai, l'accueil de classe n'est pas possible.

Archives municipales

Les archives du Pôle Culture ont été versées ce mois-ci.

L'exposition consacrée au Général de Gaulle reste ouverte jusqu'au 30 avril. Les Archives sont ouvertes sur les mêmes amplitudes horaires qu'en décembre, soit 2 après-midis par semaine. La consultation sur internet est possible et gratuite (registres état civil, recensement, docs réglementaires, délibérations...).

Service Patrimoine culturel

Le service a pris possession de ses nouveaux bureaux à l'Hôtel de Ville et rejoint la direction du Pôle Culture et le service Action culturelle.

Service Action culturelle

Monsieur Patrick THIL indique que la manifestation Parcours d'artistes (ateliers ouverts) qui s'est tenu fin mars a été une belle réussite.

Madame Gwenaëlle PROTARD informe les membres que l'artiste luxembourgeoise Anina RUBIN a remporté la seconde édition du prix de musique Quattropole le 1^{er} avril dernier lors d'une soirée qui s'est tenue aux Rotondes à Luxembourg. La dotation du Prix s'élève à 10 000 euros. L'artiste finaliste Rémi Fox représentant la Ville de Metz avec le collectif nox3 n'a pas démérité. La soirée était retransmise en "livestream".

Le calendrier des animations culturelles estivales s'annonce très chargé. Dans le cadre de la préparation des événements, l'appel à participation pour les "Rendez-vous culturels de l'été" (21 juin – 19 septembre) sera communiqué le 9 avril aux artistes, associations et opérateurs culturels messins et du Grand Est, pour un retour des propositions fixé au 30 avril.

Monsieur Patrick THIL précise que les équipes travaillent sur le mapping de la cathédrale dans le cadre de Constellations, mais aussi sur le parcours Street art, le parcours Art et jardins qui rappelle le concept d'écologie urbaine et le parcours numérique, sous réserve de la levée du couvre-feu.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19h30.

Le Président de la Commission :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patrick THIL', with a large, sweeping flourish extending to the right.

Patrick THIL